

---

## **Concertation publique sur le réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique : contribution de la commune des Sorinières**

---

**Nous reconnaissons l'importance pour notre territoire d'un aéroport facteur de développement économique et pourvoyeur d'emploi. Nous ne souhaitons pas opposer le développement économique et la santé des habitants. Pour autant un aéroport situé en milieu urbain, enclavé, à proximité de dizaines de milliers d'habitants ne pourra se développer comme celui qui était envisagé à Notre-Dame-des-Landes, compte tenu des contraintes environnementales, des nuisances et des pollutions qu'il génère.**

Le 17 janvier 2018, l'État annonçait l'abandon du projet de construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le réaménagement et la modernisation de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique, et des compensations exemplaires pour le territoire.

Nous redisons que cette décision a été prise au mépris de l'avis des citoyens consultés démocratiquement.

Ce projet, que Nantes Métropole, les maires et la majorité des habitants consultés n'ont pas choisi, s'impose désormais au territoire dans toute sa complexité.

Si Nantes Atlantique doit être l'aéroport du Grand Ouest, nous souhaitons que son réaménagement n'aggrave pas les nuisances des populations et l'environnement.

Aujourd'hui, l'aéroport de Nantes-Atlantique affiche la meilleure progression des grands aéroports français. En 2018, près de 6,2 millions de voyageurs ont pris l'avion et/ou ont atterri à Nantes-Atlantique, soit 13 % de passagers de plus qu'en 2017. Les premiers mois de 2019 présentent déjà une augmentation de 20 % par rapport aux premiers mois de 2018, et la barre des 7 millions de passagers pourrait être atteinte en 2019, soit à nouveau 13 % d'augmentation.

Pour mémoire, la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2008 sur le transfert de l'aéroport était justifiée par une saturation de l'infrastructure à 3,8 millions de passagers.

Depuis le début de l'année 2019, Nantes Atlantique aurait déjà vu passer plus de 1,9 millions de passagers, soit une hausse de trafic de plus de 21 % par rapport aux quatre premiers mois de 2018.

L'aéroport de Nantes-Atlantique a enregistré plus de 687 000 passagers en avril, battant le précédent record mensuel établi en août 2018.

Avec exactement 687 194 passagers en avril 2019, l'aéroport nantais enregistre une progression de 36,4 % par rapport au même mois l'année dernière, quand le trafic avait atteint 502 346 clients. Ce nouveau record dépasse largement celui d'août dernier, quand 653 441 clients étaient passés par Nantes. Le nombre de mouvements d'avions a lui progressé en avril 2019 de 26,03 % par rapport à avril 2018, et de 8 % sur douze mois.

**Cette forte croissance engendre par la même occasion une augmentation des nuisances sonores, de la pollution atmosphérique, des effets néfastes pour la santé de nombreux habitants et fait peser une menace sur l'avenir du cadre de vie dans les communes riveraines.**

**En tant que Maire des Sorinières, je me dois de faire part de l'inquiétude des élus et des habitants sur la situation de la commune.**

En effet, avec l'augmentation du trafic, des avions gros porteurs plus lourds et des trajectoires modifiées, le survol de la commune est plus fréquent et les habitants, bien qu'en dehors du Plan de gêne sonore (P.G.S.), se plaignent de plus en plus des nuisances sonores.

Nous regrettons vivement cette concertation publique, restreinte à l'aménagement de l'aéroport.

Les forts enjeux sociaux et économiques pour le territoire, ainsi que les impacts très importants en matière d'environnement, auraient dû conduire à la mise en place d'un débat public permettant une réflexion plus globale et des études plus poussées.

**Nous restons convaincus que le réaménagement de l'aéroport n'est pas la solution aux défis du territoire que seul le déplacement de cette infrastructure aurait permis.**

Nous estimons que les 4 options de réaménagement proposées (allongement de la piste de 400 m ou de 800 m, piste en V, piste transversale) impacteront directement Les Sorinières comme les autres communes du Sud-Loire et aggraveront les nuisances subies.

En septembre 2018, le conseil municipal des Sorinières a adopté à l'unanimité une motion contre l'étude d'une piste transversale. Il n'est pas concevable que cette option soit mise au débat de la concertation.

**Aussi, en attendant un transfert inévitable de l'aéroport si nous souhaitons poursuivre son développement, et compte tenu que l'Etat doit prendre ses responsabilités et la mesure de la décision qu'il a prise, nous souhaitons faire part des positions suivantes de la commune dans le cadre de cette concertation :**

- **Nous nous opposons fermement à toutes les options de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique qui impacteraient de nouvelles populations et/ou qui aggraveraient les nuisances actuelles ;**
- **Nous rejetons totalement l'étude d'une piste transversale qui impacterait la commune de façon insoutenable ;**
- **Nous soutenons que les capacités de l'aéroport sont actuellement saturées et ne permettent plus son développement ;**
- **Nous demandons que l'interdiction des vols de nuit entre 0h et 6h soit activée le plus rapidement possible et que soient mises en place des restrictions plus fortes en périodes d'endormissement et de réveil, soit dès 22h30 et jusqu'à 6h30, seule condition pour que les habitants puissent bénéficier de répit compte tenu du développement déraisonnable du trafic et des nuisances subies ;**
- **Nous demandons que les compensations exemplaires (aides à la sonorisation des logements...) promises aux populations survolées soient dotées d'un budget à la hauteur de l'ambition d'exemplarité annoncée par l'État, et soient appliquées avec la plus grande rigueur et rapidité. Il convient également de protéger les populations en agissant sur la source des nuisances ;**
- **Nous souhaitons que les infrastructures actuelles soient optimisées et que soient mises en œuvre rapidement des mesures permettant d'améliorer l'accès à l'aéroport par tout type de mobilité, et le stationnement aux abords de l'aérogare ;**
- **Nous souhaitons que l'ensemble des nuisances soient mesurées et fassent l'objet d'études approfondies afin de connaître et de suivre leurs effets sur la santé des habitants riverains, en toute transparence et de façon compréhensible pour tous.**